

ת"וב

ONEG CHABAT n° 171

« le délice du Chabat »

***Dédié aux victimes de Méron
Réfoua chéléma aux blessés
Et à la mémoire des 45 victimes***

**Diffusé pour La Gloire d'Hakadoch Barouh' Hou
Par La yéchiva Torat H'aïm Cej-Nice**

Les Habits de Chabat

Rabi Chlomo de Lundrach écrit : heureux celui qui a la possibilité d'avoir des vêtements pour Chabat, même la ceinture, les chaussures et le chapeau.

Le Choulh'an Arouh' écrit (O"H 262-2) : il faudra s'efforcer d'avoir de beaux vêtements pour Chabat. Le Choulh'an Arouh' Harav note que c'est une réelle obligation.

Il y a ici deux notions dites à propos des habits de Chabat 1) il faut avoir des vêtements réservés au Chabat, 2) ces habits de Chabat doivent être beaux !

Selon le Kol Bo, le Orh'ot H'aïm et le Rid, la raison des habits de Chabat est afin que nous nous rappelions durant toute la journée du Chabat que nous nous trouvons en Chabat et ceci nous protégera de ne pas transgresser Chabat ! Il peut effectivement arriver qu'en plein Chabat l'homme oublie que c'est Chabat, alors il portera des habits spéciaux pour Chabat ceci lui permettra de ne pas oublier où il est !

Rambam, Arouh' Hachoulh'an, Rav Ah'aï Gaon avancent plutôt la raison de "kavod chabat" – l'honneur du Chabat. La façon dont on s'habille témoigne du respect que nous ressentons envers l'évènement que nous nous prêtons de vivre.

Le Zohar voit dans les habits de Chabat la notion de "oneg chabat" – le délice du Chabat ! Porter de beaux vêtements pour une occasion particulière prouve que nous vivons l'évènement comme étant un délice !

Les Habits donnent un sens et une dimension au Chabat !

(références tirées du feuillet Lev Hamoadim n° 124)

Chabat dépasse toutes les frontières !

Lorsque la Tora nous ordonne de pratiquer le commandement du Chabat elle dit « six jours tu feras ton travail..., c'est Chabat pour d'IEU dans toutes vos demeures "béh'ol mochvotéh'em" » (Vayikra 23-3).

De même dans Chémot 35-3 la Tora dit « vous n'allumerez point de feu dans vos demeures le jour de Chabat ».

Pourquoi le texte précise qu'il faut faire Chabat dans toutes nos demeures ? Précision non courante dans les commandements de la Tora.

D'autant plus que cette expression signifie qu'il faut faire cette mitsva en Erets Israël ! Ce qui rend la chose plus complexe puisque le commandement du Chabat n'est pas un commandement lié à la Terre ? ! Cette question est soulevée par le Talmud au traité Kidouchin 37B.

Rabi Tsadok Hachohen de Lublin nous éclaire grandement sur ce point. Chabat est appelé « mikra kodech » (Vayikra 23-3), cela veut dire qu'à travers le Chabat on se retrouve si proche de la Présence divine dans toute sa sainteté ! Ce rapprochement de D'IEU auquel l'homme accède se fait sous l'exercice de l'espace et du temps. Chabat c'est cette sainteté liée au concept temps. Chabat n'est pas rattaché à un lieu quelconque, bien au contraire dans la prière du vendredi soir nous prions que « D'IEU étende sa paix sur nous, sur tout Israël, et sur Yérouchalaïm », là où l'homme se trouve et garde le Chabat il rencontre la sainteté divine et ce au même niveau que s'il se trouvait à Yérouchalaïm ! La sainteté de la terre d'Israël se trouve en tout lieu de la planète si tant est que l'homme respecte Chabat ! La Terre sainte, la sainteté de la terre, animée de la présence divine est le reflet du Chabat pratiqué ! C'est le sens de la précision "dans toutes vos demeures", là où tu es c'est la terre Sainte. La même sainteté à laquelle nous accédons à travers l'espace : Yérouchalaïm, on peut la retrouver dans le temps : Chabat. C'est la raison pour laquelle les Maîtres enseignent (traité Chabat 118A) celui qui se délecte sur le Chabat bénéficiera d'une bénédiction qui dépassera toutes les frontières...

Chabat c'est la liberté du temps qui, automatiquement, redimensionne l'espace !

De ce fait la bénédiction liée et qui découle du Chabat est infinie, dans le temps et l'espace.

(Tiré et inspiré de Léor Rabi Tsadok, Rav A. Weinroth, Emor)

Les dépenses de Chabat

Le Rambam dans le 30ème chapitre sur ses lois de Chabat écrit : l'homme en fonction de son argent, achètera de bons mets et de bonnes boissons, pour Chabat. Plus l'homme dépense pour Chabat plus il est digne d'éloge !

Le Gaon de Vilna explique : la sainteté du Chabat est immense..., il faut grandement honorer le Chabat et ne pas limiter sur ses dépenses, nos Maîtres n'ont-ils pas enseigné que la subsistance matérielle de l'homme est fixée à Roch Hachana excepté les dépenses qu'il fera pour Chabat !

Le Arougat Habosem affirme que celui qui dépense peu pour Chabat se verra dépenser son argent pour payer ce qu'il aurait pu éviter tel le médecin !

Le Midrach Tanh'ouma (Béréchit 3) va jusqu'à affirmer que l'honneur que nous témoignons pour le Chabat vaut plus que mille jeûnes ! Sans aucun doute il nous faut être large dans nos dépenses de Chabat qui s'inscrit dans l'honneur du Chabat.

Ces quelques références sont rapportées par Rav Fridman dans son livre Métsouvé Véossé volume 2 page 205. Il me semble qu'il faut rappeler que les mérites liés et qui découlent pour celui qui dépense pour Chabat, il nous faut le voir tel un investissement. Et, rappelons

également, dépenser correctement pour Chabat, cela témoigne de notre attachement au Chabat et de notre prise de conscience de sa valeur immense. Jusqu'où doit-on investir pour Chabat ? C'est une bonne question, mais celui qui dépense un argent fou dans son nouveau smartphone, ou dans sa nouvelle voiture, devra tout au moins à part égale dépenser pour Chabat ! Comment apprécions-nous le Chabat, et toutes les mitsvot de la Tora, s'exprime par notre faculté d'y investir notre argent. L'avarice ne touche pas uniquement celui qui ne veut pas partager son argent avec les autres, ceux qui en ont besoin, il y a une forme d'avarice de l'homme vis-à-vis de lui-même, c'est celui qui n'investi pas correctement son argent, en tout cas c'est celui qui ne dépense pas son argent pour réaliser la Tora et notamment le Chabat !

Chabat, accéder à la vérité

Le Tsadik Rav Moché rozinstein (Ahavat Mécharim page 151) nous initie au Chabat par son discours surpuissant : Chabat témoigne de la vérité de la Tora. Un tel commandement ne peut venir que d'une Tora vraie, aucun autre système n'a pu inventer (ou recopier) notre Chabat. Par le Chabat nous découvrons que toute la Tora,

dans sa totalité est vraie. Par conséquent cela ne peut que prouver que D'IEU créa le monde en six jours. Lors de la création d'IEU a choisi le Chabat pour être un jour de repos et de sainteté, pourquoi avoir distingué le Chabat plus qu'un autre jour ? justement, cela est bel et bien la preuve que D'IEU créa le monde et surdimensionna le septième jour. Cela est une preuve irréfutable de la vérité de D'IEU et sa Tora. C'est le sens du verset « gardez mes Chabat, il est un signe entre vous et moi afin de savoir que Je suis D'IEU qui vous sanctifie » (Chémot 31-13). Lorsque nous prenons conscience de l'immensité du Chabat et tout ce qu'il représente, notamment cette idée de vérité, alors il devient le signe de notre rapport fort avec D'IEU. Chabat est le témoin de cette vérité et de notre alliance avec D'IEU. Nous comprenons mieux ce qu'enseignent les Sages : le commandement du Chabat équivaut tous les commandements de la Tora, et, celui qui transgresse Chabat est tel un idolâtre ! Transgresser Chabat c'est renier toute la Tora, le vin qu'il touche est impropre à la consommation.

Il y a encore, aujourd'hui, des gens qui cherchent à ce qu'on leur prouve que la Tora est l'unique vérité absolue. Chabat en est la preuve irrécusable ! Chabat est l'éclat de la vérité.

Horaires Chabat Kodech Nice 5781/2021

Vendredi 25 iyar – 7 mai Entrée de Chabat 19h50

pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage AVANT d'allumer

Samedi 26 iyar - 8 mai réciter le Chémâ avant 9h07

Sortie de Chabat 21h30 / Rabénou Tam 22h08

Roch H'odech Sivan mercredi 12 mai

Redoublons d'efforts pour augmenter la pratique du Chabat dans le peuple d'Israël. Trop de juifs sont malheureusement éloignés du Chabat. On ne peut pas rester insensible. La guéoula et toutes nos bénédictions proviennent du Chabat.